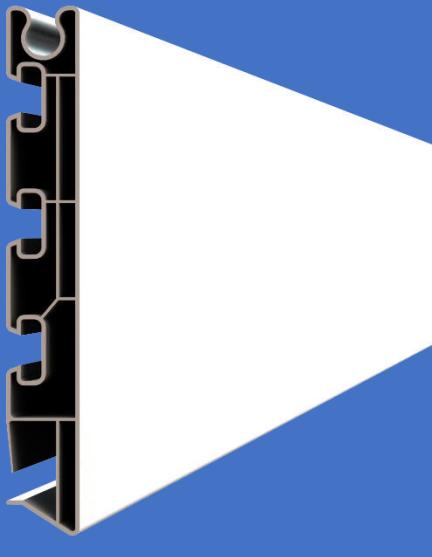


FICHE TECHNIQUE



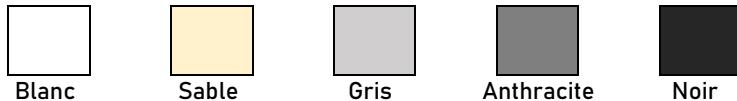
Informations générales

- Les couleurs et finitions disponibles sont susceptibles d'évoluer, veuillez-vous référer au tarif en cours.
- Toutes nos gammes de produits sont associées à des notices de pose. Elles sont disponibles sur notre site internet [www.m-e-p.fr](http://www.m-e-p.fr) ou sur simple demande
- Tous nos profilés peuvent être lavés, si besoin, à l'eau savonneuse. Ne jamais utiliser de détergent, de nettoyant abrasif, de produits de polissage ou à base de solvants
- Il est impératif de stocker nos produits en intérieur et de les utiliser dans les trois ans suivants la date de fabrication

Utilisation

- En planche d'égout en façade
- En planche de rive en pignon
- Gamme d'accessoires adaptés
- Associé à nos lambris alvéolaires
- Gestion efficace de la dilatation

Couleurs et finitions



Composition de la matière

- PVC Rigide
- Stabilisé Calcium Zinc

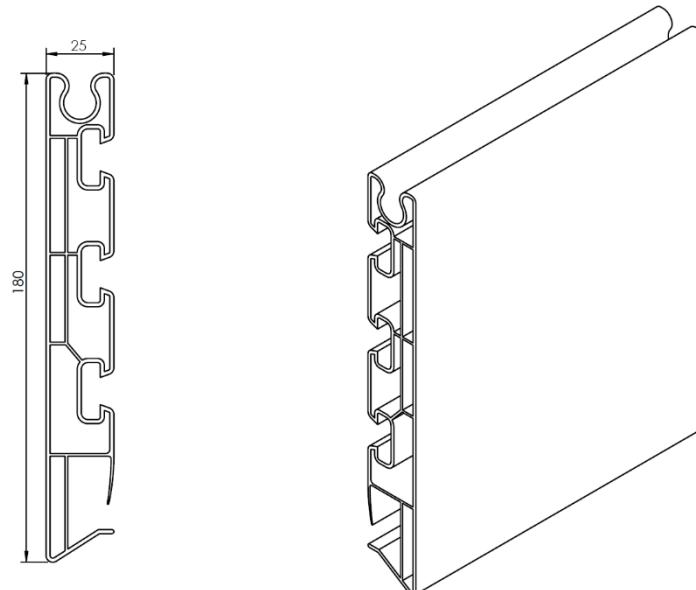
Caractéristiques techniques

- Hauteur : 180 mm
- Longueur : 4000 mm
- Epaisseur : 25 mm
- Paroi extérieure : 1.4 mm
- Paroi intérieure : 1 mm
- Masse volumique : 1.610 kg/dm<sup>3</sup>
- Poids : 1420 g/ml
- Dureté : 81 Shore D
- Point vicat : ≥ 79°C
- Taux de cendre : 23%

Normes et garanties

- Classement feu M1 n°P186051-DE/1 établi par le LNE 25/10/18
- Avis technique 2/13-1541\_V1 l'avant-toit PVC M.E.P.
- Garantie décennale
- Le produit bénéficie de la marque de certification :  104-105
- La pose du système de l'avant-toit PVC M.E.P. est admise en napillage de sous toiture en zone sismiques 1 à 4 béton pour les catégories de bâtiments d'importance I à V selon les arrêtés des 22 octobre 2010 et 19 juillet 2011
- Chaque lame est imprimée pour l'identification et la traçabilité

Plans techniques



## Certificat

# Avis Technique 2.2/13-1541\_V1

Annule et remplace l'Avis Technique 2/13-1541

Habillage d'avancé de  
sous-toiture  
Roof trim

## L'avant-toit PVC M.E.P.

**Titulaire :** M.E.P.  
ZAC La Justice  
FR-95380 Villeron  
Tél. : +33 (0) 1 34 68 56 30  
Fax : +33 (0) 1 34 72 74 90  
E-mail : info@mep-avantoit.com  
Internet : www.mep-avantoit.com

**Distributeur :** M.E.P.  
ZAC La Justice  
FR-95380 Villeron  
Tél. : +33 (0) 1 34 68 56 30  
Fax : +33 (0) 1 34 72 74 90  
E-mail : info@mep-avantoit.com  
Internet : www.mep-avantoit.com

### Groupe Spécialisé n° 2.2

Produits et procédés de bardage rapporté, vêtement et vêture

Publié le 25 janvier 2019



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques  
d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (<http://www.cstb.fr>)  
© CSTB 2019

## Certificat

Dossier P186051 - Document DE/1 - Page 1/4

LABORATOIRE DE TRAPPES  
29 Avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex  
Tél : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

**VALIDE 5 ANS à compter du 25 octobre 2018****N° P186051 - DE/1**

et annexe de 3 pages

**Matériau présenté par :** MEP  
ZAC La Justice  
Rue de la Sucrerie  
95380 VILLERON  
France

**Marque commerciale :** BANDEAU A DILATATION

**Description sommaire :**

**Composition globale :** Matériau à base de PVC sous forme granulés, non ignifugé. Matériau creux.

**Application :** Planche de rive

**Masse :** 335 kg/m<sup>3</sup> ± 10% (Déterminée par le LNE)

**Epaisseur :** 24 mm ± 10% (Déterminée par le LNE)

**Coloris :** Divers

**Rapport d'essais :** N° P186051 - DE/1 du 25 octobre 2018

**Nature des essais :** Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)

Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995).

**Classement :** **M1** SUR LA FACE LISSE

**VALIDE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P186051 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 25 octobre 2018



Le Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Maxime MAJ